

**FOURNITURES POUR LES CLASSES DE CE2 – CM1 – CM2
ANNEE SCOLAIRE 2026/2027**

**A APPORTER DES LE PREMIER JOUR DE LA RENTREE
TOUT LE MATERIEL DOIT ETRE MARQUE AU NOM DE L'ENFANT**

- 1 cartable rigide pas trop grand au nom de l'enfant (**sans roulettes**).
- 2 photos d'identité.
- **1 trousse** avec 1 paire de ciseaux, 2 gommes blanches, **4 gros bâtons de colle**, 2 crayons à papier HB ou critérium
- 0.7mm avec mines, 1 taille-crayon à réservoir, stylos bille à pointe fine (2bleus, 2noirs, 2verts, 2rouges) pas de stylo rose, turquoise etc., **1 bon stylo plume** (avec des cartouches bleues effaçables) ou 1 stylo à friction bleu (avec des mines de recharge bleues).et 2 effaceurs (pas de Tipp-ex sauf pour les CM2), 2 surligneurs (jaune et vert). (les 2èmes seront gardés en réserve)
- Rappel : Matériel à marquer au nom de l'enfant.
- **1 trousse** avec 12 crayons de couleurs 12 feutres à pointe moyenne, 1 petite calculatrice.
- 1 règle plate de 30 cm **PAS DE REGLE EN METAL, ni de règle MOLLE**
- 1 ardoise blanche, 1 pochette de 4 feutres, 1 chiffon obligatoire à renouveler régulièrement.
- 2 boîtes de mouchoirs en papier.
- 1Bescherelle : la conjugaison (à partir du CM1).
- 1 Agenda scolaire .
- 1 Rapporteur pour les CM2 + 1 équerre pour lesCM1, CM2 + 1 compas pour les CM1 et CM2
- 1Pochette à rabats (chemise A4) pour les CM1 et CM2
- 1 Dictionnaire **collège** (CM2)

(Au cours de l'année, il faudra procéder régulièrement au réassortiment).

POUR LE SPORT : (les jours vous seront communiqués ultérieurement.)

Tenue obligatoire et réglementaire : pour des raisons d'hygiène, les enfants arrivent en tenue de ville à l'école et se changent en classe avant et après l'heure de sport.

- Short /jogging en hiver.
- Tee-shirt.
- Chaussettes et baskets.

Le tout dans un sac au nom de l'enfant.

TENUE EN CLASSE :

Conformément au règlement de l'établissement, nous vous rappelons que le port du jogging n'est pas autorisé en dehors des heures de sport.

LIVRES et DICTIONNAIRES (sauf CM2) : sont achetés par l'établissement.

La somme de :

- 53.50€ pour l'achat par l'école de cahiers, fichiers, porte-vues ;
- vous sera facturée sur le bordereau de règlement qui vous sera adressé le 25 septembre 2026.

Les enseignants de CE2 – CM1 et CM2